



## CONFÉRENCE

# CONFÉRENCE DE LA COUR DE CASSATION

**16 décembre 2024**

LES INSCRIPTIONS SONT POSSIBLES POUR ASSISTER À LA CONFÉRENCE EN PRÉSENTIEL, JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE INCLUS, À CETTE ADRESSE : [INSCRIPTION.COLLOQUE.COURDECASSATION@JUSTICE.FR](mailto:INSCRIPTION.COLLOQUE.COURDECASSATION@JUSTICE.FR) - PLUS D'INFOS [ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)

Dans le cadre du cycle « Procès pénal international », la Cour de Cassation propose une conférence intitulée « Retour d'expérience des juridictions pénales internationales intéressant l'office du juge national », le **lundi 16 décembre de 16h à 18h** en Grand'Chambre.

Les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide et agression constituent un défi de taille pour la faculté humaine de comprendre puis de juger, car ils révèlent *per se* « la ruine de nos catégories de pensée » et sont le plus souvent commis dans des situations éminemment complexes, nécessitant de connaître l'ancrage historique et l'environnement géopolitique.

Ouvrir le prétoire aux experts et *amici curiae* permet aux juges non seulement d'être informés de l'état du savoir et de ses multiples interprétations, mais aussi de faire du procès une *agora* propice au débat et à l'implication de la société civile. Ce sont d'ailleurs ces finalités qui sous-tendent la proposition faite dans le Rapport de la commission de réflexion sur la Cour de Cassation 2030, en vue d'admettre des intervenants tiers dans les affaires phares.

**Plan d'accès : 5, Quai de l'Horloge 75 001 Paris**

